

Le concours de SPP de 1ère classe

1. Les épreuves de préadmissibilité

- pour le concours ouvert à tous (SPV et non SPV)
 - une dictée (durée de l'épreuve : 30 minutes; coefficient 1)
 - 2 problèmes de mathématiques (durée de l'épreuve : 1 h ; coefficient 1)
 - Chacune de ces épreuves est notée sur 20
 - Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves et toute note moyenne inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire et n'autorise pas la participation à l'épreuve d'admissibilité
- pour le concours réservé aux SPV titulaire de la formation initiale
 - une dictée et une épreuve constituée de questions à réponses ouvertes et courtes portant sur les unités de valeur relatives à la formation initiale des SPV dans les 3 activités (SAP, DIV, INC)
 - durée de l'épreuve : 1 h
 - Il faut au minimum 12 sur 20 pour participer à l'épreuve d'admissibilité

2. Les épreuves d'admissibilité (épreuves physiques et sportives)

- une épreuve de natation (50 mètres nage libre)
- une épreuve d'endurance cardio-respiratoire (Luc Léger)
- une épreuve de souplesse
- une épreuve d'endurance musculaire de la ceinture dorso-abdominale (gainage)
- une épreuve d'endurance musculaire des membres supérieurs
- une épreuve d'endurance des membres inférieurs (Killy)
- les épreuves sont notées chacune sur 20 (voir barème)
- la note de l'épreuve du Luc Léger est affectée du coefficient 2, les notes des autres épreuves sont affectées du coefficient 1
- le total des points obtenu est divisé par 7 ; cette note moyenne constitue la note des épreuves physiques et sportives, elle est affectée du coefficient 7
- toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves et toute note moyenne inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire

3. L'épreuve d'admission

- épreuve d'entretien avec un jury qui se déroule sans préparation et ayant pour point de départ un exposé du candidat (5 minutes au maxi) présentant les raisons pour lesquelles il fait acte de candidature
- permet au jury d'apprécier les qualités de réflexion, les connaissances générales et la motivation du candidat
- durée de l'épreuve : 15 minutes ; coefficient 4

Le concours de SPP de 1ère classe

Modalités des épreuves

- le texte de la dictée doit correspondre à l'enseignement délivré pour l'accès au diplôme de niveau V
- programme de mathématiques
 - ✓ les quatre opérations : nombres entiers, nombres décimaux, fractions, mesures de longueur, surfaces, capacités, poids, densité, règles de trois, partages proportionnels
 - ✓ les lignes droites, perpendiculaires, autres polygones, cercles, secteurs, segments, arc
 - ✓ volumes courants : parallélépipède, prisme, cylindre, cône, sphère
 - ✓ nombres complexes : le temps, les unités de temps, conversions, vitesse moyenne
 - ✓ Ces problèmes pourront prendre l'aspect d'exercices numériques ou de géométrie (calcul d'aires, de volume, mesures de quantité, de temps, de longueur)
- programme de la formation initiale SPV
 - ✓ Protection des personnes et des biens, interventions diverses
 - généralités sur les opérations diverses
 - opérations d'épuisement
 - diverses espèces d'animaux, leur comportement et le danger qu'ils présentent
 - risques animaliers : matériels et techniques adaptées
 - dégagement de personne d'une cabine d'ascenseur
 - fuite de gaz
 - Autres interventions
 - ✓ Lutte contre les incendies
 - généralités sur la lutte contre les incendies
 - généralités sur le matériel et les engins de lutte contre les incendies
 - reconnaissance
 - sauvetage
 - besoins en eau et établissements de tuyaux
 - techniques d'attaques et d'extinctions des feux
 - protection des biens, déblais et surveillance
 - ✓ Techniques opérationnelles
 - équipement vestimentaire de protection individuelle
 - appareil respiratoire isolant
 - lot de sauvetage et de protection contre les chutes
 - échelles, pompes et amorceurs
 - éléments de construction, topographie et prévision
 - transmissions
 - Techniques, manœuvres et matériels communs à divers types d'opérations
 - règles de sécurité

- ✓ Secours à personnes
 - secours à personne en France
 - le matériel de secours à personne
 - la sécurité en opération de secours à personne
 - hygiène et asepsie
 - les détresses vitales
 - les bilans
 - les malaises et la maladie
 - les accidents de la peau
 - les traumatismes des os et des articulations
 - les relevages
 - les brancardages et le transport
 - les atteintes liées aux circonstances
 - les affections spécifiques
 - les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
 - les situations avec de multiples victimes
 - les secours sur accident de la route
- ✓ Culture administrative
 - Institutions politiques et administratives de la France
 - Services d'incendie et de secours
 - droit de la fonction publique
- Les épreuves physiques et sportives
 - ✓ Déroulement des épreuves
 - passage des six épreuves dans l'ordre suivant :
 1. épreuve de natation
 2. épreuve d'endurance cardio-respiratoire (Luc Léger)
 3. épreuve de souplesse
 4. épreuve de gainage
 5. épreuve d'endurance musculaire des membres supérieurs
 6. épreuve de Killy
 - un seul essai par épreuve sauf souplesse (2 essais)
 - ✓ Description des épreuves
 - Natation
 - en maillot de bain (caleçon de bain interdit ainsi que les lunettes et le masque de natation)
 - le candidat doit sauter ou plonger du bord de la piscine pour nager 50 mètres sans arrêt
 - dans un bassin de 25 mètres, seul le plan vertical du mur devra être touché par une partie quelconque du corps au moins lors du virage
 - Luc Léger
 - en tenue de sport, avec chaussures sans pointe
 - courir en navette entre 2 lignes espacées de 20 m au rythme d'une bande sonore
 - la vitesse augmente par palier toutes les 60 s
 - Le candidat doit se trouver en bout de piste au moment où retentit le signal sonore Il devra franchir entièrement la ligne délimitant la piste avec au moins un pied qui devra toucher le sol et repartir en sens inverse

- à chacune des extrémités de la piste, un volume de tolérance sera matérialisé au sol par une ligne tracée à 1 m avant la ligne délimitant la piste
- l'épreuve prend fin lorsque le candidat ne peut plus suivre l'allure imposée, c'est-à-dire :
 - ❖ lorsqu'il n'est pas entré à l'aide d'une partie quelconque du pied dans le volume de tolérance d'1 m quand le signal sonore retentit
 - ❖ lorsqu'il ne franchit pas entièrement la ligne délimitant la piste avec au moins un pied qui devra toucher le sol
 - ❖ lorsqu'il abandonne
- Souplesse
 - se déroule en tenue de sport, sans chaussures
 - assis sur une planche, jambes jointes et tendues, est sanglé au niveau des genoux par un lien de 13 à 18 cm de large centré sur les rotules
 - pousser du bout des doigts (pulpe) des deux mains une règle de section carrée d'environ 2 centimètres de côté placée sur un dispositif en forme de caisse après avoir placé les pieds contre celui-ci
 - Le 0 de référence de la graduation du dispositif est placé en bordure de la tablette supérieure, à 15 cm au-dessus du plan d'appui des pieds
 - L'épreuve se déroule pieds joints; le candidat ne doit pas perdre le contact avec la règle pendant la durée de l'épreuve
 - La position la plus avancée doit être maintenue au moins 2 s
- gainage
 - en tenue de sport
 - maintenir le plus longtemps possible une position du corps tendu en appui au sol sur les avant-bras et sur la face postérieure des orteils, le corps en alignement (tête, tronc, bassin, genoux, jambes tendues), en appui sur la face postérieure des orteils et sur les avant-bras, écartés approximativement de la largeur des épaules, pieds écartés de 10 cm environ
 - à partir de la position de départ, en appui au sol sur les avant-bras, un genou au sol, l'autre jambe tendue en appui sur la face postérieure des orteils, le corps en alignement, le candidat se placera dans la position à maintenir
 - le chronométrage débute lorsque la bonne position est constatée par les examinateurs
 - le chronomètre est arrêté lorsque le dispositif indique que le candidat ne respecte plus la bonne position
 - la tolérance par rapport à la bonne position est de 5 cm au-dessus ou en dessous, mesurée au niveau du muscle fessier. Les tremblements sont acceptés tant que la position est respectée
 - un dispositif de mesure du fléchissement ou redressement excessif du corps sera utilisé

- Endurance musculaire des membres supérieurs
 - en tenue de sport, sans chaussures (gants, maniques ou tout autre dispositif comparable sont interdits)
 - la magnésie est tolérée à l'exclusion de toute autre substance additionnelle
 - saisir avec ou sans aide d'un escabeau une barre fixe de 2,5 ou 3,5 cm de diamètre, placée entre 2,30 m et 2,50 m de hauteur, les mains en supination écartées approximativement de la largeur des épaules
 - à partir de la position de départ, en suspension totale bras tendus, les pieds ne touchant pas le sol, au signal de l'examineur, le candidat fléchit les bras (traction) sans balancement jusqu'à ce que son menton se trouve au-dessus du niveau de la barre, les bras fléchis, coude au-dessous de la barre
 - dès l'atteinte de la position, le chronométrage débute
 - seules les mains et la poitrine peuvent être en contact avec la barre
 - le chronométrage s'arrête lorsque les yeux du candidat se trouvent au niveau de la barre
- Killy
 - en tenue de sport et en chaussures sans pointe
 - position de départ à maintenir : le dos à plat contre un plan vertical, les pieds écartés environ de la largeur du bassin, les cuisses horizontales formant un angle de 90° avec le buste et avec les jambes, bras ballants, les mains non appuyées au plan vertical ni posées sur les cuisses ou les genoux
 - garder cette position le plus longtemps possible
 - sous les indications correctives des examinateurs, le candidat dispose de 20 s pour se mettre en place
 - début du chronométrage lorsque la bonne position est constatée par les examinateurs
 - arrêt du chrono lorsque le dispositif indique que le candidat ne respecte plus la bonne position (la tolérance par rapport à la bonne position est pour les cuisses de 5 cm au-dessus ou en dessous et pour les talons de 5 cm vers l'avant) - les tremblements sont acceptés tant que la position est respectée
 - un dispositif de contrôle de la position sera utilisé

Barème des épreuves

NOTE	NATATION 50 M nage libre		ENDURANCE CARDIO		SOUPLESSE (cm)		GAINAGE	MEMBRES supérieurs		KILLY	NOTE
	H	F	H	F	H	F		H	F		
20	25 s	32 s	14P	12P30sec	47	51	4 min 00 s	74 s	71 s	4 min 00 s	20
19	26 s	33 s	13P45sec	12P15sec	46	50	3 min 55 s	71 s	68 s	3 min 55 s	19
18	27 s	34 s	13P30sec	12P	45	49	3 min 50 s	68s	65 s	3 min 50 s	18
17	28 s	36 s	13P15sec	11P45sec	44	48	3 min 45 s	65 s	62 s	3 min 45 s	17
16	29 s	38 s	13P	11P30sec	43	47	3 min 40 s	62 s	59 s	3 min 40 s	16
15	30 s	40 s	12P45sec	11P15sec	42	46	3 min 35 s	59 s	56 s	3 min 35 s	15
14	32 s	42 s	12P30sec	11P	40	44	3 min 30 s	56 s	53 s	3 min 30 s	14
13	34 s	44 s	12P15sec	10P45sec	38	42	3 min 25 s	53 s	50 s	3 min 25 s	13
12	36 s	46 s	12P	10P30sec	36	40	3 min 20 s	50 s	47 s	3 min 20 s	12
11	38 s	48 s	11P30sec	10P	34	38	3 min 10 s	47 s	44 s	3 min 10 s	11
10	40 s	50 s	11P	9P30sec	32	36	3 min 00 s	44 s	41 s	3 min 00 s	10
9	42 s	52 s	10P30sec	9P	30	34	2 min 50 s	40 s	37 s	2 min 50 s	9
8	44 s	54 s	10P	8P30sec	28	32	2 min 40 s	36 s	33 s	2 min 40 s	8
7	46 s	56 s	9P30sec	8P	26	30	2 min 30 s	32 s	29 s	2 min 30 s	7
6	48 s	58 s	9P	7P30sec	24	28	2 min 10 s	28 s	25 s	2 min 10 s	6
5	50 s	60 s	8P30sec	7P	22	26	2 min 00 s	24 s	21 s	2 min 00 s	5
4	52 s	62 s	8P	6P30sec	20	24	1 min 50 s	20 s	17 s	1 min 50 s	4
3	54 s	64 s	7P30sec	6P	18	22	1 min 40 s	16 s	13 s	1 min 40 s	3
2	56 s	66 s	7P	5P30sec	16	20	1 min 30 s	12 s	09 s	1 min 30 s	2
1	58 s	68 s	6P30sec	5P	14	18	1 min 20 s	08 s	05 s	1 min 20 s	1
0	60 s	70 s	6P	4P30sec	12	16	1 min 10 s	04 s	01 s	1 min 10 s	0